

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 NOVEMBRE 2023

III – AFFAIRES GENERALES

Rapport n° 2 : Remplacement de M. Jean-Claude BOURGUIGNON dans les organismes ou structures dans lesquelles il siégeait.

Les différentes délibérations à adopter consistent à procéder au remplacement de M. Bourguignon, délégué communautaire démissionnaire, au sein des organismes suivants :

- Suppléant au PETR du Pays d'Armagnac
- Titulaire à l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional de l'Astarac
- Représentant à la Commission Locale de l'Eau NRG de l'Entente Neste et Rivières de Gascogne
- Représentant au Conseil de Surveillance de l'hôpital
- Délégué suppléant au SM3V dans le cadre de sa compétence en matière de gestion de la fourrière/refuge des chiens et chats errants